

Les hôpitaux de Saint-Maurice en révolte contre leur directeur-roitelet

PAR CAROLINE COQ-CHODORGE
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 8 JUILLET 2014

Quand le directeur emprunte un chauffeur pour ses déplacements, au détriment des patients, il est soutenu par l'Agence régionale de santé. Quand un médecin s'offusque, il est mis en examen pour diffamation. Conflits sociaux, grève des médecins, rapport cinglant : depuis 18 ans, le directeur des hôpitaux de Saint-Maurice, Denis Fréchou, résiste à tout, fort de ses puissants appuis.

Les hôpitaux de Saint-Maurice sont un bijou du parc hospitalier français, situés en lisière du bois de Vincennes, dans une banlieue cossue toute proche de Paris. Les bâtiments du XIX^e siècle, classiques et néoclassiques, sont disséminés au milieu des bois. C'est un établissement de santé de renom, réunissant un hôpital psychiatrique, un hôpital de rééducation et une maternité.

Mais depuis 18 ans que l'établissement est dirigé par Denis Fréchou, il est secoué par d'incessants conflits sociaux : grèves des soignants et des médecins, alertes et médiations des autorités de tutelle, rapport mettant en cause les méthodes du directeur. Rien n'y fait, le directeur est inoxydable. « *Denis Fréchou est autocrate, un autoritaire qui divise pour mieux régner. J'ai été son adversaire, et j'étais persuadé qu'on allait réussir à le faire virer* », raconte Éric Piel, psychiatre, ancien chef de service dans cet hôpital. C'est un des rares médecins à s'exprimer

ouvertement... parce qu'il est en retraite. « *C'est un homme d'appareil, analyse-t-il, très soutenu par l'ensemble de la corporation des directeurs.* »



Vue aérienne des hôpitaux de Saint-Maurice © Site de l'établissement

Même le dernier incident, grave, mettant directement en cause le directeur, n'a pas suffi à le déstabiliser. Le dimanche 8 septembre 2013, une patiente est jugée « *dans un état critique* » par une interne en médecine, qui demande un bilan biologique en urgence pour évaluer la situation. Le soir et le week-end aux hôpitaux de Saint-Maurice, les laboratoires sont fermés, mais deux lignes de transport sont réservées à l'envoi des examens en urgence dans deux hôpitaux voisins, situés à 5,5 km et 6,5 km.

Mais ce dimanche-là, la première ligne de transport est déjà partie, et la deuxième... est occupée à réceptionner à l'aéroport le directeur de l'hôpital. « *Très surprise* », l'interne vérifie trois fois l'information, y compris auprès du directeur adjoint, de garde ce jour-là, qui lui explique, laconique : « *Ce n'est pas la première fois que cela se passe.* » Une heure a été perdue dans l'acheminement des examens et « *l'état de la santé de la patiente a été compromis* »,

écrit l'interne. Cet "événement indésirable grave" n° 1 281 a été notifié, puis détaillé dans des courriers internes, à en-tête de l'hôpital, largement diffusés.



Denis Fréchou

Confronté à ce récit précis, le directeur Denis Fréchou nie. Certes, ce dimanche 8 septembre, il s'est fait reconduire de l'aéroport, mais par un « chauffeur de l'hôpital qui n'était pas en service », et aurait donc fait des heures supplémentaires. Rappelons que le directeur peut prendre un taxi et dispose même d'une voiture de fonction, tous deux payés par l'assurance maladie. Denis Fréchou, qui n'est pas médecin, met aussi en doute la réalité de l'urgence de l'examen demandé : « Il n'y a pas toujours besoin d'une réponse immédiate. » Preuve supplémentaire de la légèreté de cette demande, selon lui, elle a été faite par « une interne, qui n'est pas médecin ».

C'est une tout autre histoire que racontent les médecins de l'hôpital. Après sa grosse bévue, le directeur a convoqué l'interne et l'a « agressée verbalement, l'a menacée de porter plainte pour diffamation ». Cet épisode nous a été rapporté par une personne présente lors de cet entretien. Le sujet

a ensuite été « balayé, raconte un médecin, alors que la vie d'une patiente a été mise en danger. C'est dramatique, car cela se reproduira ».



Renaud Péquignot, chef du service de médecine et réadaptation. © Caroline Coq-Chodorge

Bizarrement, les foudres du directeur, pris le pied dans son carrosse, sont retombées sur Renaud Péquignot, le chef du service de médecine et réadaptation, où était hospitalisée la patiente fébrile. Et à retardement, puisque c'est seulement fin mars 2014 que le directeur a jugé indispensable de porter plainte pour diffamation en raison d'un mail écrit le 11 septembre 2013 par ce médecin, à destination de ses collègues. Il relatait factuellement l'incident et les invitait à en discuter en Commission médicale d'établissement (CME, l'instance qui représente les médecins au sein de l'hôpital). Il se permettait ce commentaire : « Non seulement le directeur utilise les moyens des patients pour son confort, mais en plus au détriment de leur sécurité. »

Denis Fréchou juge ce mail diffamatoire : « Il a été écrit uniquement pour me porter préjudice, c'est une attaque personnelle. » À ce titre, le directeur a refusé au médecin sa protection fonctionnelle, qui permet une prise en charge par l'hôpital des frais de justice en cas de poursuite dans l'exercice de ses fonctions. Le directeur a en revanche obtenu cette protection de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, et il s'en félicite : « Ma tutelle estime que j'ai raison de porter plainte. »

Cette fois, c'est vrai : l'ARS nous confirme « *soutenir Denis Fréchou dans sa direction d'établissement* ». Le directeur affirme même être appuyé par la présidente de la Commission médicale d'établissement. Cette fois, c'est faux. Elle n'a pas donné suite à nos demandes d'interview, mais elle a fait adopter une motion de la CME exprimant sa « *vive colère vis-à-vis de cette démarche* (la plainte du directeur) *et son soutien au Dr Péquignot* ».

Le cercle des cadres hospitaliers

En matière de diffamation, le directeur Denis Fréchou n'est pas en reste. Il dresse un portrait incendiaire du docteur Péquignot : « *Il y a un problème général avec ce médecin. Il insulte régulièrement ses collègues. Il y a des plaintes de patients contre lui. Son service n'est pas très actif. Il a été averti à plusieurs reprises, par nous, par la CME.* » Plusieurs médecins, des chefs de service et des chefs de pôle, démentent une à une ces accusations.

Au sujet du Dr Péquignot, ils sont unanimes : « *C'est un bon médecin, vraiment, son service est plein* » ; « *il prend en charge des personnes âgées aux pathologies multiples dont personne ne veut. C'est parfois difficile avec les familles, mais il ne pose aucun problème dans l'établissement* » ; « *heureusement qu'il y a des gens comme lui, au sein de l'hôpital, qui ont le courage d'exprimer leurs convictions* » ; « *il affronte de face un directeur qui se prend pour un roitelet. Il dit ce que tout le monde pense tout bas.* »

Les médecins qui ont accepté de nous parler taillent tous « *un costard au directeur* », selon le mot de l'un d'eux. Tous fustigent sa « *gestion opaque* », sa « *maltraitance administrative* », les économies qu'il exige d'eux quand la direction compte un nombre extravagant d'adjoints au directeur : 11 occupés au contrôle interne, aux services techniques, aux achats et logistiques, etc. Alors que des services sont vétustes, le directeur est en train de mettre

au point un nouveau « plan de circulation » digne d'un établissement pénitentiaire, hérissant l'hôpital de barrières automatiques.



Barrière devant le logement du directeur © Caroline Coq-Chodorge



Barrière à l'entrée de l'établissement © Caroline Coq-Chodorge

Nous en avons compté 17, aux entrées de l'hôpital, mais surtout à l'intérieur, par exemple devant le logement du directeur, pour empêcher toute circulation sous ses fenêtres. Et il y en aura d'autres, nous a-t-il annoncé. Quatre barrières coûtent 32 000 euros. Il a aussi élevé un grillage autour du bois entourant son très beau logement de fonction.

Tous ces médecins s'expriment de manière anonyme, car ils craignent des plaintes et autres répercussions sur leurs carrières, leurs services, leurs pôles. La loi Hôpital patients santé territoire de 2009, dite "loi Bachelot", n'a rien arrangé, puisque c'est le directeur qui désigne désormais les chefs de pôle. Aux hôpitaux de Saint-Maurice, les médecins ont aussi été échaudés par leur dernier bras de fer avec Denis Fréchou. C'était en 2009-2010 : « *Pendant plus d'un an, nous avons fait la grève de toutes les instances de l'hôpital, pour*

dénoncer les dysfonctionnements de l'administration, l'absence de dialogue, l'absence de confiance », raconte un médecin qui a vécu de près cet épisode.

Ils ont alors obtenu une médiation du conseiller général des établissements de santé Michel Ballereau qui, pendant neuf mois, a assisté à toutes les réunions et relancé le dialogue social. Son rapport à l'issue de cette mission n'a pas été rendu public, mais le conseiller général en a confié la teneur à plusieurs médecins : « *Il était à charge contre le directeur* », assure l'un, « *il a écrit qu'il n'y avait pas de possibilité de dialogue avec lui, et qu'il valait mieux déplacer une personne plutôt que 300* », dit un autre.

S'il n'a pas beaucoup de soutiens à l'intérieur de l'hôpital, le directeur en a quelques-uns à l'extérieur. Par exemple Nathalie Sanchez, ancienne directrice de l'hôpital qui a travaillé sous ses ordres et qui loue « *quelqu'un de rigoureux, qui connaît bien ses dossiers* ». Mais la liste de ceux qui n'ont pas retourné nos demandes d'interview – directeurs et hauts fonctionnaires qui ont eu affaire à lui – est longue. Nous avons aussi plusieurs fois contacté le sénateur maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, président du conseil de surveillance de l'hôpital, sans succès.

Les cadres hospitaliers sont un petit cercle. « *Tout le monde se connaît*, explique la directrice Nathalie Sanchez. *On a tous été formés dans la même école (l'École des hautes études en santé publique), il existe aussi des réseaux syndicaux.* » Dans ce cercle, Denis Fréchou est « *quelqu'un qui compte* », ajoute Nathalie Sanchez. Il a été élu à la tête de la Conférence des directeurs de centres hospitaliers, qui les représente auprès des pouvoirs publics. Les membres de cette conférence sont désignés par les trois organisations syndicales des directeurs d'hôpitaux.

Denis Fréchou est le trésorier du premier syndicat, le SMPS (Syndicat des managers publics de santé). Longtemps hégémonique dans la profession, il a perdu beaucoup d'influence, car des affaires ont entaché sa réputation. En 2000, Jacques Coz, ancien directeur de l'hôpital psychiatrique de Villejuif et ancien président de ce syndicat, a été condamné à un an de prison ferme pour corruption. Auparavant, il a été protégé : après avoir dû démissionner précipitamment de ses fonctions en 1996, il a été nommé sous-directeur à l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris.

Au Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, plusieurs rapports ont mis en évidence une gestion désastreuse, **des « comptes insincères », des « marchés truqués »**. L'enquête de la justice se traîne. Mais tous les directeurs, dont de nombreux membres du SMPS (à l'époque il s'appelait Syndicat national des cadres hospitaliers, SNCH) ont retrouvé des postes dans d'autres établissements, ont même été promus et décorés.

L'affaire la plus récente impliquant un membre de ce syndicat **a été racontée par un blogueur de Mediapart** : Christian Paire, l'ancien directeur du CHU de Rouen, s'est expatrié en 2009 pour diriger le CHU de Montréal. Son retour en France en début d'année 2014 a été des plus discrets : son salaire « élevé » et sa gestion ont été épinglés dans un rapport officiel. L'hôpital canadien **a mis fin précipitamment, et dans une certaine confidentialité, à son contrat**. Il est aujourd'hui chargé de mission à la Fédération hospitalière de France, dirigée par un autre ancien président du SNCH, Gérard Vincent.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.